



Avis N° 57

AUX PARENTS ET AUX ELEVES

Objet : organisation des espaces blocus

Bruxelles, le 27 mai 2022.

Chers Parents, Chers Elèves,

Comme précisé dans l'avis 56 , un blocus encadré sera organisé durant la session des examens, à partir du mardi 7 juin pour les élèves du D2/D3 et à partir du 13 juin pour les élèves du D1.

Celui-ci sera encadré aussi bien par des éducateurs que par des professeurs

Voici les principales modalités :

1) Permanence

Le blocus encadré commencera au plus tôt à 9h40 et se terminera au plus tard à 14h20. Les élèves inscrits s'y rendront dès la fin de leur examen selon les principes suivant : ils devront rester au moins 2 périodes consécutives et seront autorisés à sortir soit à 11h35 soit à 12h25 soit à 13h30 et au plus tard 14h20.

2) Répartition dans les locaux et encadrement

La liste comprenant la répartition des élèves dans les locaux, ainsi que les professeurs encadrants sera affichée tous les matins dans l'Agora.
Merci de respecter les groupes et les locaux organisés.

3) Principe et organisation du blocus-encadré

Le principe de ce blocus encadré est de fournir aux élèves un espace de travail afin de pouvoir réviser et/ou étudier dans de bonnes conditions. Dès lors, il me paraît essentiel que chacun respecte les principales règles en pareille circonstance :

- Travailler en autonomie
- Travailler dans le calme
- Avoir le matériel nécessaire à ce travail
- Demander l'aide du référant encadrant dans un esprit de respect et de « vivre ensemble »

Le relevé des présences sera effectué pour chacune des séances. Les élèves auront le matériel nécessaire au blocus ainsi que leur JDC.



La déambulation dans les couloirs est interdite durant les périodes d'encadrement sauf cas de force majeure. En toute circonstance, l'autorisation est soumise à l'approbation du référant pédagogie. Chacun veillera à maintenir cet endroit propre et en ordre avant de quitter le local.

Les sorties de l'établissement ne se font qu'aux heures suivantes :

- 11h35 - 12h25 - 13h30 - 14h20

L'élève indiquera dans son JDC, à la date du jour, l'heure de sortie et le fera parapher par le référant pédagogique.

C'est dans un souci de bien-être en cette période exceptionnelle de l'année scolaire que constitue la session d'examen que ces espaces de blocus sont mis en œuvre, nous comptons sur l'engagement de chacun pour que cette organisation rencontre cet objectif.

Je vous remercie pour votre confiance.

R. Kiouah

Directeur.

Je soussigné.....(père/mère/tuteur
légal)
de.....classe.....
désire inscrire mon enfant au blocus organisé au sein de l'ALL pour les dates suivantes :

- Mettre une X aux dates sélectionnées

MARDI 7/06	MERCREDI 8/06	JEUDI 9/06
LUNDI 13/06	MARDI 14/06	JEUDI 16/06
LUNDI 20/06	MARDI 21/06	